

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-VALENTIN

MÉMOIRE

présenté au
Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement

le 4 avril 2011

par

Yves Duteau
Maire
Municipalité de Lacolle

INTRODUCTION

Question 1 :	Il y a t'il eu une planification et gestion adéquate de l'utilisation du territoire par la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu (MRC)?	3
Question 2 :	Il y a t'il eu acceptabilité du milieu pour le projet?	5
Question 3 :	Quel serait l'ambiance du milieu si le projet se réalise?	7

Question 1 :

Il y a t'il eu une planification et gestion adéquate de l'utilisation du territoire par la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu (MRC)?

Avant d'élaborer sur cette question, permettez-moi de vous mentionner que par mes fonctions de maire de la Municipalité de Lacolle, je siège "de facto" comme conseiller régional à la MRC du Haut-Richelieu . A ce titre, j'ai participé aux divers échanges, débats concernant la réglementation envers l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Je peux vous dire que les échanges n'ont pas toujours été faciles car il y avait une certaine divergence d'opinion et de plus, le Ministère des Affaires municipales et des Régions nous imposait sa volonté en ayant refusé le 1000 mètres de notre réglementation. Sachant que la MRC de par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) était responsable de la planification et la gestion de son territoire, nous les élus, nous ne comprenions plus notre rôle face à une telle situation. Après maintes discussions et explications de la direction de la MRC, à savoir que nous n'avions aucunes alternatives face à la décision du Ministère des Affaires municipales et des Régions, que nous n'avions comme choix que de diminuer notre norme de 1000 mètres. Je peux vous dire que nous l'avons réduite malgré nous à 750 mètres et ceci fut fait avec amertume et aversion pour ensuite être soumis et finalement accepté par le Ministère des Affaires municipales.

Ceci dit, je dois vous mentionner que la direction de la MRC du Haut-Richelieu a agi et/ou a respecté selon elle, les règles mises en place par le gouvernement concernant l'implantation d'éoliennes sur le territoire. Nul doute, que les gens impliqués dans l'élaboration de la réglementation ont agi de bonne foi.

Par contre, il y a eu, selon moi, des manquements sûrement dû à un manque d'information. Je ne crois pas que tous les efforts nécessaires ont été déployés tel que le Ministère des Affaires municipales et des Régions le recommandait et ainsi que les différentes conférences régionales des élus et je vous en cite quelques-uns :

« Il est fortement recommandé à la MRC de recourir à une expertise professionnelle reconnue, capable de développer les études et les outils (détermination des unités de paysage, simulations visuelles) nécessaires à une évaluation appropriée de l'impact des projets. »¹

« Pour favoriser l'acceptabilité sociale, la MRC gagnerait à s'assurer d'inclure la collectivité tout au long de la démarche de planification éolienne et de rendre son processus transparent »²

« Concernant l'application des règlements de contrôle intérimaire (RCI), il est maintenant possible aux MRC de demander l'aide des commissaires du BAPE pour réaliser une consultation publique sur les règlements qu'elles souhaitent mettre en œuvre. »³

Les trois citations ci-haut mentionnées sont en réalité des causes à effets et je m'explique : Premièrement, si la MRC avait recouru à une expertise professionnelle reconnue tel que recommandée par les Affaires municipales, nous aurions eu une évaluation appropriée de l'impact des projets et la réglementation aurait reflété la réalité du territoire en plus d'une planification raisonnée et concertée. Deuxièmement, au lieu d'avoir fait la consultation publique seulement au bureau régional de la MRC, il aurait été souhaitable et préférable que la consultation publique ait été faite à quelques endroits sur le territoire de la MRC considérant l'étendue du territoire, la complexité de la filière énergétique éolienne, la diversité des municipalités et surtout sachant que 90% du territoire est à vocation agricole. De cette façon, la totalité de la collectivité du territoire de la MRC Haut-Richelieu aurait été incluse tout au long du processus et la transparence aurait été plus au rendez-vous. Troisièmement, il aurait été sage qu'une demande d'aide ait été faite aux commissaires du BAPE pour réaliser une consultation publique concernant l'application du règlement de contrôle intérimaire (RCI). De cette façon, nous aurions évité des démarches improductives et à la fois émotionnelles.

¹—Les Orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne
Document du Ministère des Affaires municipales et des Régions – pages 12-19

²—Guide d'intégration des éoliennes au territoire vers de nouveaux paysages.
Document du Ministère des Affaires municipales et des Régions – Chapitre 4, page 31

³—Énergie éolienne et acceptabilité sociale – Guide à l'intention des élus municipaux du Québec par les diverses conférences des élus (CRÉ) - Chapitre 7, paragraphe 7.5.1, page 63

Question 2 : Il y a t'il acceptabilité du milieu pour le projet?

Selon moi, pour répondre à cette question, il faut se poser et répondre à une autre question tel que :

Il y a t'il un intérêt pour le projet? Si la réponse à cette dernière question est affirmative alors, il ne faut pas oublier que l'intérêt général a préséance sur l'intérêt personnel. En conséquence, pour confirmer ces dires, nous n'avons qu'à nous référer à la pétition du comité Don Quichotte de St-Valentin qui démontre un pourcentage de 58% des électeurs de St-Valentin qui sont contre l'implantation d'éoliennes sur leur territoire. Pour moi, cette pétition vient confirmer que l'acceptabilité sociale n'est pas là et que plus de 50% des citoyens de la municipalité de St-Valentin sont contre le projet. De plus, n'oublions pas les citoyens des municipalités limitrophes à celle de St-Valentin, soit les municipalités de Lacolle, St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, St-Blaise-sur-Richelieu, St-Cyprien de Napierville sont tous aussi préoccupés que ceux de St-Valentin par les effets négatifs des éoliennes à savoir, la santé, bruit, perte de valeurs, perte de sols agricoles, perte de paysages, perte de revenus, etc. Nul doute dans ma tête que si nous aurions procédé à faire signer les citoyens de chacune des municipalités limitrophes, nous aurions eu un pourcentage équivalent et même supérieur à celui fait par le comité Don Quichotte de St-Valentin.

D'ailleurs, c'est pourquoi, nous les maires des municipalités limitrophes avec celle de St-Jacques-le-Mineur avons décidé de former une coalition afin d'expliquer avec transparence à nos populations les enjeux réels du projet éolien et pour que nos populations puissent s'exprimer ouvertement. (voir annexe 1)

Contrairement à ce qui a été fait par le promoteur, nous les maires de la coalition, avons choisi et préféré la communication avec nos populations, car nous croyons que c'est l'agent principal pour obtenir l'engagement et la compréhension de tout projet. En plus, pour qu'une consultation soit valable, il faut qu'elle soit basée sur une information solide et complète et c'est ce que nous avons fait. (voir annexe 2)

À titre d'exemple, le 10 février 2011 (voir annexe 3), la coalition des maires a convoqué les populations à une soirée d'information et d'échanges sur le projet d'implantation d'éoliennes à St-Valentin en milieu habité ainsi que sur les plus belles terres agricoles du Québec. Ce soir-là, nous avons eu plus de 300 personnes qui ont assisté avec intérêt et implication.

Le 5 mars 2011, (voir annexe 4) la coalition des maires avec les comités Don Quichotte et Le Vent Tourne, a invité les populations et tout spécialement les agriculteurs à un défilé avec leurs tracteurs, de St-Valentin à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, et à un rassemblement au Centre Paulinoix. Cette journée-là, il y a eu

40 tracteurs dans le défilé en plus des automobiles et plus de 150 personnes au rassemblement au Centre Paulinoix, le tout par une journée de froid, de vent et de neige. Ne pensez-vous pas que ça démontre un intérêt marqué? Les assistances au BAPE et surtout la qualité des questions par les différents intervenants, ont démontré hors de tout doute, la non confiance envers le promoteur et son projet, et par le fait même, la non acceptabilité du milieu audit projet.

Tel que le mentionnait Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune : "L'acceptabilité sociale est un ingrédient essentiel à la réussite de tout projet." En plus, dans son discours portant le titre «Un plan pour le Québec», lors de l'inauguration de la 2^e session de la 39^e législature le 23 février 2011, le premier ministre, Monsieur Jean Charest, mentionnait que l'exploitation de nos ressources naturelles doit obéir à des conditions strictes dont je cite l'une d'elles : "Elle doit se faire dans le respect de l'environnement et des communautés locales".

Alors, en tant que maire, après avoir écouté, entendu, lu, vu et analyser les aléas, etc., je peux avancer que l'acceptabilité sociale est sans équivoque déficitaire et que le projet devrait être rejeté dans son entier.

Question 3 : Quel serait l'ambiance du milieu si le projet se réalise?

La municipalité de St-Valentin ayant une population d'à peine 490 habitants, on peut penser et imaginer immédiatement sans faire fausse route que les habitants de cette petite communauté sont très près les uns des autres en ayant un tissu social très serré. Par contre, depuis l'annonce de ce projet d'implantation d'éoliennes et de pylônes, le climat s'est dégradé. A titre d'exemple, le 18 mars 2011, il me fut mentionné que présentement, l'assistance à la messe dans l'Église de St-Valentin est complètement séparée en deux groupes. A comparer, autrefois l'assistance faisait un seul groupe homogène. Peut-être par hasard, mais j'en doute.

Le même scénario se dégage des citoyens des municipalités limitrophes, car il y en a qui sont pour et d'autres contre. Quel climat!

Présentement, on sait tous que des gens ne se parlent plus, que des familles subissent des pressions, que des cousins ou cousines ne se voient plus, etc. Et tout ça se passe aujourd'hui-même dans la municipalité de l'amour qu'est St-Valentin

Alors, nous n'avons pas besoin d'un cours universitaire pour en déduire qu'au lendemain de l'implantation d'éoliennes sur le territoire, les gens seront à couteau tiré et qu'il y aura une incision dans la population et ici, j'inclus la population de St-Valentin et des municipalités limitrophes.

Cette animosité sera présente, selon moi, pour au moins une décennie et peut-être même plus car les blessures sont profondes.

En terminant, j'espère de tout cœur que je me trompe, et que les gens sauront mettre de côté leur animosité, leur méfiance pour faire place à de l'empathie et à de la confiance.

Merci de m'avoir écouté.



31 janvier 2011

ANNEXE 1

Cinq municipalités font front commun pour informer l'ensemble de la population sur les causes et les conséquences réelles de l'implantation d'éoliennes en Montérégie

Unaniment, les municipalités déplorent le manque d'information impartiale qui vous a été accessible à ce jour, alors que vous devez prendre position sur un enjeu majeur qui aura des impacts sur plusieurs générations.

**La position des représentants municipaux impliqués est claire.
Énergie verte : OUI. Efforts pour réduire les gaz à effet de serre : OUI.
Éoliennes industrielles sur les meilleures terres agricoles du Québec : NON.**

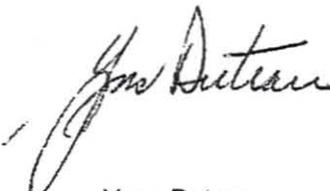
Les municipalités se doivent de représenter et de défendre les intérêts de leurs contribuables. Or, une portion croissante de citoyens exprime ses vives inquiétudes, sa complète méconnaissance du sujet ou se prononce catégoriquement contre l'implantation d'éoliennes en Montérégie. Il y a donc urgence de clarifier plusieurs volets pour lesquels de nombreux citoyens n'ont eu accès, à ce jour, qu'à la version des promoteurs.

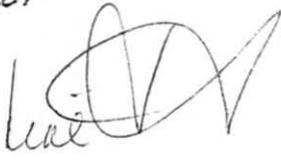
Acceptabilité sociale

Selon Hydro-Québec et la politique de développement durable du gouvernement, les projets éoliens doivent recevoir l'acceptabilité sociale pour être retenus. Or, le présent projet divise les populations et crée de vives tensions au sein même des différentes communautés de la Montérégie.

Dans le but de mieux vous informer, les élus municipaux vous inviteront prochainement à des séances publiques d'information. Ils vous présenteront une vidéo claire et simple sur les façons de procéder des promoteurs, et les conséquences réelles de l'implantation des parcs éoliens. Ce documentaire vous permettra de mieux comprendre ce qu'on vous a dit... ce qu'on ne vous a pas dit...et pourquoi.







André Tremblay Jacques Desmarais Yves Duteau Gérard Dutil Lise Trottier



Projet d'éoliennes : 5 municipalités font front commun

Une coalition intermunicipale vient de voir le jour pour s'opposer au projet d'éoliennes industrielles qui seraient implantées en zones habitées et sur les meilleures terres agricoles du Québec.

Cette nouvelle coalition montréalaise implique les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville et de Saint-Jacques-le-Mineur. Les cinq maires déplorent unanimement le manque d'information impartiale qui a été accessible, à ce jour, à l'ensemble de leurs contribuables.

« La coalition entend convoquer très prochainement sa population à des séances publiques, afin de lui fournir des compléments d'information qu'elle estime pertinents. »

L'instigateur de la coalition, Gérard Dutil, maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a souligné : « En tant qu'élus municipaux,

nous devons défendre les intérêts de nos citoyens. Nous constatons que plus les gens sont informés des impacts et conséquences réelles de l'implantation d'éoliennes industrielles, plus ils se prononcent contre cette invasion, au sein de nos meilleures terres agricoles. »

Ce à quoi, la mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, Lise Trottier, a ajouté : « Notre position est très claire : énergie verte : oui, mais éoliennes industrielles en plein milieu du garde-manger du Québec et en zones habitées : non ».

L'union fait la force

Le maire de Lacolle, Yves Duteau a tenu à rappeler que la production d'énergie éolienne ne se réalisera pas à n'importe quel prix et qu'il n'était pas question d'imposer un projet dans une communauté qui serait largement divisée.

André Tremblay, maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, a commenté l'affaire par ces quelques mots bien sentis et ressentis : « La situation est encore plus tendue chez nous, depuis qu'Hydro-Québec a retenu, sans no-

tre consentement, un projet de Kahnawake Sustainable Energies. Nous ne voulons pas du projet de TCI, nous ne voulons pas davantage de ce projet-là. »

Le maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Jacques Desmarais a quant à lui résumé l'humeur ambiante en déclarant « qu'il est clair

que l'acceptabilité sociale générale n'y est pas. Les projets éoliens en Montérégie divisent les populations. »

La coalition entend convoquer très prochainement sa population à des séances publiques, afin de lui fournir des compléments d'information qu'elle estime pertinents.





DOSSIER DES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES SUR NOS MEILLEURES TERRES AGRICOLES DU QUÉBEC

CINQ MAIRES DE LA RÉGION VOUS DONNENT L'HEURE JUSTE!

**Première séance publique d'information
Jeudi 10 février 2011 à 19 h
au Centre socioculturel Léodore-Ryan
10, rue Sainte-Marie à Lacolle**

Quels sont les impacts potentiels, à long terme, pour votre portefeuille de contribuable?

Pourquoi insiste-t-on tellement pour que toutes les ententes signées par les promoteurs restent cachées?

Quel impact les éoliennes peuvent-elles avoir sur la valeur de votre propriété?

Pourquoi veut-on vous faire croire que tous les dés sont déjà joués?

Témoignages d'ingénieur, d'économiste, d'agent immobilier et de citoyens

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE.

Maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, monsieur Gérard Dutil
Maire de Lacolle, monsieur Yves Duteau
Maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, monsieur Jacques Desmarais
Maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, monsieur André Tremblay
Mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, madame Lise Trottier

Des agriculteurs et des opposants s'unissent contre les projets éoliens de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien

Jacques Larochelle

jacques.larochelle@canadafrancais.com

Les agriculteurs et le grand public étaient conviés le samedi 5 mars à une manifestation contre les projets éoliens dans la région. Tout a commencé à 13h30 à la ferme de la famille Ammerlaan dans le rang Saint-Georges à Saint-Valentin. Une centaine de personnes y participaient. Des opposants et des agriculteurs ont invité le public à s'unir pour faire avorter les projets de parcs éoliens à Saint-Valentin (25 éoliennes de 2 mégawatts) et à

Saint-Cyprien-de-Napierville (8 éoliennes de 3 mégawatts).

Ils ont dit qu'il était inacceptable que des éoliennes industrielles de plus de 130 mètres de hauteur soient implantées dans les meilleures terres agricoles du Québec, des terres de qualité 1 et 2. Et qu'il était tout aussi inacceptable qu'une ligne électrique de 120 >000 volts, longue de 7 kilomètres et constituée de 21 pylônes, soit construite sur les terres de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien pour relier le projet de parc éolien et la sous-station d'Hydro-Québec à Napierville.

Une opposante a aussi dit que les éoliennes seraient visibles du Fort Lennox à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce qui n'est pas une bonne façon, a-t-elle dit, de valoriser les rives de la rivière Richelieu et de sauvegarder le patrimoine architectural et historique de la région.

UN MINISTRE RÉCEPTIF

Les organisateurs ont ensuite invité tout le monde à se rendre au Centre Paulinoix à Saint-Paul. Un cortège de 40 tracteurs d'agriculteurs de la région et même de Henryville, Noyan et Clarenceville, ainsi que plusieurs véhicules automobiles s'est alors ébranlé du rang Saint-Georges pour traverser le village de Saint-Valentin, emprunter le chemin 4^e Ligne et se diriger vers le Centre Paulinoix.

À cet endroit, plus de 150 personnes ont écouté les cinq maires de la coalition contre les éoliennes s'adresser à la foule. Le maire de Saint-Paul, Gérard Dutil, a d'abord indiqué qu'une rencontre avait eu lieu le 25 février dernier au bureau de circonscription du ministre du Développement durable et de l'Environnement, Pierre Arcand, à Montréal. Outre le ministre, la rencontre réunissait les maires Gérard Dutil, de Saint-Paul, André Tremblay, de Saint-Cyprien, et Lise Trottier de Saint-Jacques-le-Mineur, le député de Huntingdon, Stéphane Billette, qui avait demandé la tenue de cette rencontre, et son attaché politique Gilles Bigras. La rencontre a duré plus d'une heure.

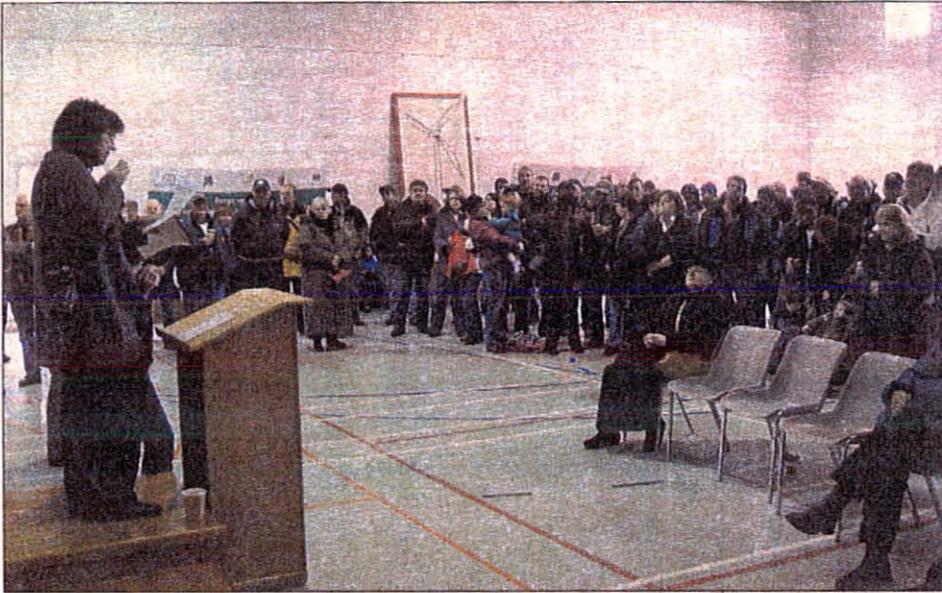
Suite à la page 7



Cortège de 40 tracteurs et de plusieurs automobiles et camionnettes s'étendait sur près d'un kilomètre. (Photo Jacques Larochelle)



Une centaine de personnes étaient à la manifestation sur la ferme de la famille Ammerlaan dans le rang Saint-Georges à Saint-Valentin. (Photo Jacques Larochelle)



Plus de 150 personnes étaient présentes au Centre Paulinoix à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. (Photo Jacques Larochelle)

Suite de la page 6

Selon les maires, celle-ci a été très fructueuse, le ministre Arcand s'étant montré très réceptif aux doléances des élus. Selon Mme Trottier, le ministre réalise de plus en plus clairement à quel point tout le dossier de l'implantation d'éoliennes en milieu habité et sur d'excellentes terres agricoles est devenu problématique: «Le ministre a eu une très bonne écoute. Il se rend compte que le développement de la filière éolienne au Québec a été très mal encadré. C'est un sujet qui le préoccupe. Il nous a dit que le critère de l'acceptabilité sociale est très important pour lui. Si la majorité des citoyens rejette ces projets, ce sera très difficile pour le ministre Arcand de les autoriser», a dit la mairesse Trottier.

Celle-ci a en outre indiqué que le député Billette a dit à son collègue que puisqu'il avait été élu pour défendre les intérêts de ses concitoyens, si ceux-ci se prononçaient majoritairement contre les deux projets éoliens, il appuierait ses concitoyens sans équivoque.

Le maire de Lacolle, Yves Duteau, a dit que deux nouvelles municipalités venaient de se joindre à la coalition, soit Saint-Georges-de-Clarenceville et Sabrevois. Il a ajouté que la coalition avait aussi reçu un appui sans équivoque de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une déclaration du maire Gilles Dolbec doit paraître bientôt dans le *Coup d'œil* et dans le *Canada Français*.

De son côté, le maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, André Tremblay, a dit qu'il était



La mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, Lise Trottier, a exhorté la population à se rendre en grand nombre à l'audience du BAPE qui commence le 7 mars à l'édifice municipal de Saint-Valentin. (Photo Jacques Larochelle)

bien content de voir tous ces tracteurs: «Ça montre que ce n'est pas juste à la Saint-Jean-Baptiste qu'on peut les voir dans les rues!». À l'intention des citoyens de Saint-Valentin, il a dit: «Vous avez une belle municipalité, avec de belles terres. Ne laissez pas cela être détruit par des éoliennes».

Quant au maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Jacques Desmarais, il a dit que les membres de la coalition se démènent sans relâche pour «combattre ce fiasco-là». Il a dit merci aux agriculteurs et aux citoyens qui s'opposent à ces projets et il les a encouragés à continuer la lutte.

Enfin, la mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur, Lise Trottier, a déclaré que la bataille ne fait que commencer: «On a besoin de votre

aide. Venez en grand nombre à l'audience du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) qui commence le 7 mars à l'édifice municipal de Saint-Valentin. L'audience pourrait durer plusieurs jours. Posez plein de questions au promoteur, TransAlta, et préparez des mémoires pour présenter à la deuxième audience qui commencera le 4 avril. C'est pas compliqué d'écrire des mémoires. Ça peut être court. On a des gens qui peuvent vous aider à les écrire. C'est très important de démontrer au BAPE qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale pour le projet de Saint-Valentin, et plus tard, celui de Saint-Cyprien. Si nous déposons des centaines de mémoires, cela va influencer les conclusions du BAPE et nous aider à gagner notre cause».